

# Assemblée générale annuelle (AGA) des membres de l'ACAT Canada Procès-verbal

Date et lieu: Le samedi 27 mars 2021, 10h, sur Zoom

Personnes présentes qui sont membres :

- 1. Ronald Albert
- 2. Claire Doran
- 3. Zedna-Inès Etsang-Métégué
- 4. Jean Fahmy
- 5. Laïla Faivre
- 6. Denis Fortin
- 7. Richard Guay, administrateur
- 8. Roger Labbé

- 9. Bernard Lafrenaye
- 10. Raphaël Lambal, président sortant
- 11. Danny Latour, trésorier
- 12. Denise Levert
- 13. Raoul Lincourt
- 14. Marc Millette
- 15. Gilbert Patenaude, administrateur

Personnes présentes à titre de sympathisantes et observatrices :

- 1. Nancy Labonté, coordonnatrice
- 2. Sandra Sanchez

### 1. Ouverture de l'assemblée générale annuelle à 10 h 06 par le président de l'ACAT Canada

### 2. Mot de bienvenue, tour de table et temps de recueillement

Le président de l'ACAT Canada souhaite la bienvenue à tous et à toutes. La coordonnatrice partage les consignes de base pour un bon déroulement étant donné l'espace virtuel où se produit l'assemblée et obtient le consentement des membres présents pour enregistrer la séance dans le but d'en faire le verbatim des discussions. Elle profite de ce temps pour enregistrer les présences en demandant à chacun-e de se présenter brièvement.

Le président poursuit en demandant à Denis Fortin d'animer le temps de prière.

Denis Fortin fait la lecture d'un extrait du dernier *Florilège de prières et de réflexions* : premièrement il présente le récit de Jésus, extrait de l'évangile de Luc, qui dort dans la barque durant une tempête sur le lac de Tibériade, où la foi des disciples est mise à l'épreuve. Il ajoute à

ce récit une prière inspirée et improvisée dont le contenu a été repris par la suite dans le texte suivant :

Pendant qu'ils naviguaient, Jésus s'endormit. Une tempête s'abattit sur le lac. Ils étaient submergés et en grand péril. Les disciples s'approchèrent et le réveillèrent en disant : « Maître, maître ! Nous sommes perdus ! » Et lui, se réveillant, menaça le vent et les flots agités. Ils s'apaisèrent et le calme se fit. Alors Jésus leur dit : « Où est votre foi ? » Remplis de crainte, ils furent saisis d'étonnement et se disaient entre eux : « Qui est-il donc, celuici, pour qu'il commande même aux vents et aux flots, et que ceux-ci lui obéissent ? »

(Luc 8, 23-24 Bible liturgique)

#### Prière d'ouverture

Seigneur, bien humblement ce matin, nous nous sentons un peu, beaucoup, comme ces disciples durant la traversée mouvementée. Même si pour nous les eaux ne sont pas immédiatement houleuses, l'issue de notre périple demeure inconnue. Beaucoup de motifs de préoccupation quant à l'avenir de l'ACAT nous habitent; nous pourrions en être submergés, et de manière diffuse nous nous sentons en péril.

Face à cet état de choses, nous pouvons avoir l'impression que tu es peut-être endormi, inconscient, ailleurs. Oui, nous croyons que tu es là, bien sûr, parce que tu le promets, mais pas activement présent. Sommes-nous laissés à nos seules forces face aux vents de l'adversité?

Dans ce texte de l'Écriture, tu te rappelles à nos cœurs, tu nous invites à risquer une foi qui ne saisit pas tout, mais qui garde confiance : en temps opportun, tu seras là pour guider, apaiser, pour nous faire sortir du tumulte.

Alors à nouveau, nous nous réclamons par ton Esprit, de ta puissance qui agit souvent dans les choses humbles et fragiles – c'est là d'ailleurs qu'éclate ta gloire.

Guide-nous là où tu veux que nous allions, comme femmes et hommes de foi, nous qui voulons te suivre pour affirmer la dignité des personnes, et nous opposer aux gestes iniques et abjects de torture et de peine de mort.

En ce temps de l'année où nous empruntons ce chemin symbolique qui rappelle ta Passion, nous ne savons que trop qu'elle se prolonge au quotidien pour tant d'hommes et de femmes, pour tant d'enfants. Nous les portons dans nos cœurs et notre prière, et nous te demandons que ce travail des prochaines minutes soit fait pour honorer leur engagement et soutenir leur espérance.

Nous nous confions en toi et nous te remercions d'être là, même lorsque nos doutes s'élèvent, que nous avons l'impression que tu dors. Car l'Éternel t'a réveillé du sommeil ultime de la mort et ta Résurrection est à jamais garante des fragiles efforts de toutes nos traversées.

Amen

[Raoul Lincourt lance une intention de prière à l'endroit de Françoise Parc, une des plus anciennes membres de l'ACAT, qui vient de perdre son mari.]

### 3. Désignation du président et d'un ou d'une secrétaire d'assemblée (décision)

# <u>Proposition de Danny Latour, appuyée par Gilbert Pat</u>enaude

Que Raphaël Lambal exécute les tâches de président d'assemblée et que Nancy Labonté exécute les tâches de secrétaire d'assemblée.

Adoptée à l'unanimité

### 4. Adoption de l'ordre du jour 2021 (décision)

Les documents déposés sont dans les hyperliens de l'ordre du jour qui suit et qui contient aussi les modifications proposées en séance.

- 1. Ouverture de l'assemblée générale annuelle à 10 h
- 2. Mot de bienvenue, tour de table et temps de recueillement
- 3. Désignation du ou de la président-e et d'un ou d'une secrétaire d'assemblée (décision)
- 4. Adoption de l'ordre du jour 2021 (décision)
- 5. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale 2020 (décision)
- 6. Questions sur le procès-verbal de l'AGA 2020
- 7. Présentation du Rapport annuel 2020
- 8. Présentation et adoption des <u>États financiers 2020</u> (décision)
- 9. Désignation d'un expert-comptable 2021 : Michel David Pereira CPA (décision)
- 10. Présentation du Plan action 2021 et du Budget 2021
- 11. <u>Évaluation</u> de la mise en œuvre du <u>Plan stratégique triennal 2018-2020</u> (<u>Tableau analytique d'évaluation</u>)
- 12. Résultats du Forum virtuel 2021
- 13. Élections 2021
- 13a. Désignation du président ou de la présidente des élections (décision)
- 13b. Mise en candidature
- 13c. Scrutin et proclamation des personnes élues (décision)
- 14. Varia : Quand les hommes vivront d'amour de Raymond Lévesque (proposition de
- R. Lincourt), Québec Ville contre la peine de mort (proposition de R. Guay) et les violences faites aux femmes (proposition de G. Patenaude)
- 15. Remerciements aux participants et levée de l'assemblée vers 12h

# Proposition de Richard Guay, appuyée par Raoul Lincourt

Que l'ordre du jour proposé soit adopté tel que modifié en assemblée (ajouts au point Varia).

### 5. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale 2020 (décision)

<u>Proposition de Raoul Lincourt, appuyée par Danny Latour</u>

Que le procès-verbal de l'AGA 2020 soit adopté tel que présenté.

(Claire Doran demande le vote)

Adoptée à majorité

(Jean Fahmy et Laïla Faivre s'abstiennent comme ils étaient absents lors de cette assemblée)

# 6. Questions sur le procès-verbal de l'AGA 2020

Le président précise que les documents ont été lus par les membres présents et que nous n'allons pas lire tous les documents en séance, simplement formuler des questions suite à la lecture.

Marc Millette, suite à l'adoption de la modification des *Règlements généraux* qui permettait de destituer une personne administratrice après 3 absences non-motivées, demande si cela a été appliqué dans l'année. Danny Latour répond que non.

Raoul Lincourt demande ce qui est arrivé à la FIACAT avec la division du Bureau international par thématiques et par régions. Claire Doran présente les 5 pôles thématiques (qui s'ajoutent aux responsabilités géographiques) : i) stratégies de plaidoyer et de représentation internationale, ii) relations avec les Églises, iii) programmes et financement, iv) stratégie de communication, v) animation des réseaux (elle fait partie des deux derniers pôles). Les rencontres par pôles ont commencé, ça semble fructueux. Ça accélère la prise de décision et facilite la concertation. Ça demande quand même une bonne communication interne pour que tous et toutes soient informées. Raoul Lincourt suggère qu'une chronique sur la FIACAT permette de communiquer dans le *Bulletin* ce genre d'information.

### 7. Présentation du rapport 2020

Raphaël Lambal introduit le Rapport des activités 2020 de l'ACAT Canada en soulignant que, l'année dernière, le slogan était « 35 ans à briser le silence » et qu'en raison de la pandémie, l'année a été difficile pour l'ACAT. Mais ça a permis à l'ACAT de se réorganiser, en tenant les réunions en format virtuel, et donc d'ouvrir la participation à des personnes éloignées de Montréal. Cependant, certaines choses n'ont pas pu être produites à cause des restrictions sur les rassemblements, du télétravail, etc. Par exemple, la célébration des 35 ans de l'ACAT n'a pas été tenue en mai 2020, mais a été convertie en l'événement du Forum virtuel de réflexion collective sur l'ACAT en février 2021, et dont on parlera dans un point dédié, vers la fin de la présente séance. Il poursuit en parlant de cette année 2021, dont le slogan est « Renouveler nos modes de militance ».

Raoul Lincourt avance un commentaire : compte tenu des circonstances, c'est impressionnant la somme des activités ou services réalisés ou rendus. L'ACAT a une façon de travailler, depuis quelques années, qui est sérieuse et fort appréciable.

Danny Latour poursuit avec le fait que l'ACAT soutient le Centre de services en justice réparatrice (CSJR) pour la réalisation de l'atelier *Guérison des mémoires* depuis des années pour en faire bénéficier des personnes qui ont subi la torture, mais qu'en raison de la pandémie, l'activité n'a pas eu lieu en 2020, donc l'aide financière sera suspendue pour un an. Raoul Lincourt, président du CSJR, poursuit en précisant que l'atelier a été donné virtuellement. Ça a été moins coûteux, mais des gens éloignés ont pu y participer. En 2021, le CSJR reprend l'atelier à 2 reprises, mais toujours virtuellement, dont l'une des prestations sera avec un groupe inuit. Voir le site web sud-africain de *Guérison des mémoires* pour plus d'informations sur la méthode. Raphaël Lambal, président sortant de l'ACAT, mandate alors informellement le trésorier, Danny Latour, pour négocier avec le CSJR le montant de la contribution de l'ACAT à ces prestations virtuelles de l'atelier. Cet atelier fait une différence. Il y a 2 ans, une personne torturée que l'ACAT avait proposée a vraiment vécu une expérience transformante. Raoul Lincourt remercie l'ACAT de sa générosité.

Richard Guay propose qu'on parle de l'atelier virtuel dans le Bulletin. Il se demande aussi d'où vient le slogan 2021. Nancy Labonté, coordonnatrice, précise que cela a été adopté par le conseil d'administration (CA) avec le Plan d'action 2021 en janvier. Elle explique que cela fait suite au besoin de trouver des manières novatrices de joindre les autorités, par des pétitions électroniques par exemple, et que ça permet de viser à chercher une efficacité dans nos interventions. Roger Labbé se demande si les pétitions électroniques sont considérées comme efficaces. Nancy Labonté répond qu'elle traite les pétitions comme un moyen de rassembler des signataires autour d'une lettre ouverte. Elle écrit une lettre de transmission à l'autorité en question, accompagnée de la liste des signataires en annexe. C'est un autre sujet qui pourrait être abordé dans le *Bulletin* éventuellement. Elle ajoute que, même si les pétitions s'entrecroisent entre Amnistie international, ACAT France ou l'OMCT, ça ne diminue pas l'impact, ça l'augmente parce que plusieurs organismes de la société civile interviennent.

À la suite de Claire Doran qui spécifie que sa paroisse a partagé la pétition pour retrouver monsieur Celil, le Canadien ouïgour emprisonné en Chine, Gilbert Patenaude souligne que pour les Ouïgours en Chine, les interventions de la société civile doivent se multiplier, car le poids politique du Canada est bien faible. Les efforts conjoints entre ACAT ont plus de poids, dans cette logique. Nancy Labonté explique que l'ACAT Canada collabore avec la FIACAT pour composer des rapports alternatifs qui sont déposés auprès des organes des traités, lorsque l'occasion s'y prête.

# 8. Présentation et adoption des états financiers 2020 (décision)

Danny Latour, trésorier, présente les États financiers 2020. Il souhaite faire une introduction à l'État des résultats présenté. Il souligne que le comptable, Jean-François Derome CPA n'a pas été à la hauteur et n'a pas été coopératif.

Ensuite, il spécifie que l'ACAT a reçu un don spécial d'un particulier (20 000 \$), Dominique Boisvert, qui ne reviendra pas l'année prochaine.

Il sollicite les questions et commentaires en soulignant que les dépenses ont bénéficié des circonstances de la pandémie, car l'ACAT est passée au virtuel pour les réunions, ce qui a diminué le montant des déplacements.

La première question est soulevée par Raoul Lincourt et Ronald Albert. Il s'agit de savoir si l'État des résultats présente de vrais chiffres. Danny Latour mentionne qu'entre ses calculs et ceux du comptable, il y a une différence de 1 000 \$ au niveau des charges. Il souligne encore qu'il a été difficile de collaborer avec le comptable et qu'il ne peut savoir qui a tort, qui a raison.

Marc Millette pose deux questions, tout d'abord il veut connaître la nature des honoraires professionnels comme ils ont substantiellement augmenté depuis l'an passé, et ensuite, il demande si les États financiers ont fait l'objet d'une vérification comptable. Nancy Labonté spécifie qu'il s'agit d'un « Avis au lecteur » et que ce n'est pas un audit. Danny Latour poursuit avec sa méconnaissance des obligations professionnelles d'un comptable agréé lors d'un avis au lecteur, versus un audit. Il pense que compte tenu de l'obligation de faire les déclarations fiscales, l'assemblée devrait adopter ces États financiers et faire confiance au comptable. Par la suite, s'il y a lieu de faire une vérification de type « audit », le CA choisira une firme pour la vérification.

Concernant l'augmentation des honoraires professionnels, il s'agit de la collaboration avec les Productions Ludopolis, pour développer un jeu éducatif — à partir de la subvention de la Fondation Béati et du don de Dominique Boisvert.

L'important, pour Marc Millette, c'est que les grands donateurs soient au courant de la santé financière de l'association.

### Proposition de Raoul Lincourt, appuyée par Claire Doran

Que les États financiers 2020 préparés par le comptable Jean-François Derome soient adoptés tels que présentés.

Adoptée à l'unanimité

### Proposition de Richard Guay, appuyée par Marc Millette

Que le trésorier, Danny Latour, soit formellement félicité pour son travail de vigilance.

Adoptée à l'unanimité

#### 9. Désignation d'un expert-comptable 2021 : Michel David Pereira CPA (décision)

La méthode proposée pour 2021 est de collaborer avec une technicienne comptable, Sandra Loparis Jasmin, qui elle collabore avec un CPA, Michel David Pereira, pour les États financiers finaux et les déclarations fiscales.

### <u>Proposition de Raoul Lincourt, appuyée par Ronald Albert</u>

Que le comptable Michel David Pereira CPA soit désigné comme expert-comptable pour 2021.

### 10. Présentation du Plan action 2021 et du Budget 2021

En premier lieu, Nancy Labonté, coordonnatrice, demande à ceux qui ont lu le Plan d'action s'ils ont des questions ou des commentaires.

Jean Fahmy apporte quelques réflexions à propos du problème de renouveler nos modes de militance et de renforcer notre rayonnement. Il suggère une réflexion sur plusieurs mois à ce sujet, comment joindre le côté anglophone. Laïla Faivre émet un bémol et privilégierait un rayonnement qui joint les francophones hors Québec. Nancy Labonté raconte les efforts de François Poulin, son prédécesseur, pour faire une ACAT bilingue, qui n'ont pas porté fruit. Ronald Albert complète l'historique en précisant que les ACAT sont principalement francophones. Claire Doran souligne que ce devrait être une initiative émergeant de la base. Raoul Lincourt suggère une réunion entre lui, Ronald Albert et Jean Fahmy pour réfléchir à ce projet. Richard Guay propose de voir avec Kairos si on ne pourrait pas développer un partenariat avec un organisme similaire à l'ACAT. Nancy Labonté verra avec eux.

En second lieu, le Budget 2021 est présenté.

Jean Fahmy se demande pourquoi il n'y a pas de budget pour le Prix Gabriel Villemure. Nancy Labonté lui explique qu'on a sauté une année à cause de la pandémie.

Danny Latour, trésorier, apporte quelques précisions. Il mentionne que l'ACAT a reçu un don spécial de Dominique Boisvert, ce qui est une exception et ce pour quoi le budget 2021 ne change pas au niveau des dons personnels. Il précise les motifs pour le choix d'autres montants tant dans les charges que dans les revenus. Il spécifie que l'ACAT a des placements qui rapportent des intérêts. Enfin, pour le montant en soutien à des personnes ayant vécu la torture, il souhaite en discuter avec Raoul hors AGA.

Nancy Labonté rappelle que le CA a adopté un budget déficitaire pour permettre de dépenser l'argent placé.

Richard Guay demande si l'argent est placé dans des fonds éthiques? Comme ce n'est pas le cas, la discussion est transférée au CA. Claire Doran suggère que l'ACAT fasse affaire avec le Regroupement pour la responsabilité sociale des entreprises (RRSE), Nancy Labonté les contactera.

### 11. Évaluation de la mise en œuvre du Plan stratégique triennal 2018-2020

Nancy Labonté revient sur l'historique de la planification stratégique triennale et présente le Tableau analytique d'évaluation développé conjointement avec Catherine Malécot et qui a été déposé pour la séance actuelle.

Raphaël Lambal, président, brosse un portrait succinct des réalisations en lien avec le Plan. Afin que les échecs deviennent des apprentissages, il aborde la problématique de l'engagement des jeunes sur le CA et celle des engagements inégaux au sein du CA.

Marc Millette, à la suite de l'invitation de Nancy Labonté à poser des questions ou faire des commentaires, contextualise le processus de développement du Plan. Il félicite Nancy Labonté et Catherine Malécot de la précision du tableau analytique d'évaluation. Il souligne

qu'il y a un lien à faire entre ce tableau et les discussions du Forum virtuel et suggère au CA de s'y pencher. Raoul Lincourt abonde dans le même sens.

Sandra Sanchez qui avait présidé le comité de planification stratégique alimente la conversation de son appréciation du travail accompli et elle pose quelques questions auxquelles répondent certains membres du CA et la coordonnatrice. Danny Latour précise que le partenariat avec Béati a permis de développer l'éducation aux droits humains. Nancy Labonté aborde les autres partenariats, avec la FIACAT, le CSJR et le CCR. Ce dernier a permis d'augmenter les connaissances sur l'immigration de membres du CA. Aussi, le plaidoyer pour la ratification de l'OPCAT a vu des suites fin 2020 et cela devra faire l'objet d'un suivi en 2021. Enfin, concernant l'ACAT Brésil, c'est Claire Doran qui répond qu'elle renaît de ses cendres peu à peu. Sandra Sanchez encourage le CA de continuer l'évaluation continue pour le plan d'action qui prolonge le plan stratégique.

#### 12. Résultats du Forum virtuel 2021

Suite à la lecture, il n'y a pas de réaction. Nancy Labonté rappelle ce que Marc Millette a dit au point précédent.

#### 13. Élections 2021

### 13a. Désignation du président ou de la présidente des élections (décision)

Proposition de Danny Latour, appuyée par Claire Doran

Que Raphaël Lambal exécute le mandat de président des élections pour la présente séance.

Adoptée à l'unanimité

#### 13b. Mise en candidature

Il y a quatre postes à pourvoir.

Proposeur	Appuyeur	Candidat
Raoul Lincourt	Raphaël Lambal	Jean Fahmy (accepte)
Richard Guay	Raphaël Lambal	Laïla Faivre (accepte)

#### 13 c. Scrutin et proclamation des personnes élues (décision)

<u>Proposition de Raphaël Lambal, appuyée par Claire Doran</u>

Que Laïla Faivre et Jean Fahmy soient proclamés en tant que membres du conseil d'administration, chacun pour un mandat de deux ans, renouvelable, pour œuvrer auprès des administrateurs Richard Guay, Danny Latour et Gilbert Patenaude.

### <u>Proposition de Raoul Lincourt, appuyée par Jean Fahmy</u>

Que le président sortant, Raphaël Lambal, reçoive de l'assemblée des membres des félicitations et remerciements pour son engagement et son service depuis plus de 10 ans.

Adoptée à l'unanimité

### Proposition de Raoul Lincourt, appuyée par Claire Doran

Que la vice-présidente sortante, Catherine Malécot, reçoive de l'assemblée des membres des félicitations et remerciements pour son engagement et son service depuis plus de 8 ans.

Adoptée à l'unanimité

#### 14. Varia:

**Quand les hommes vivront d'amour de Raymond Lévesque :** Suite au récent décès de Raymond Lévesque, Raoul Lincourt se souvient qu'il y avait une grande affiche des paroles de cette chanson dédiée à l'ACAT. Puisque c'était Gérard Laverdure qui était coordonnateur à l'époque, Nancy Labonté le contactera pour éclaircir ce jalon de l'histoire de l'ACAT.

**Québec, ville contre la peine de mort :** Richard Guay rapporte que le groupe de Québec veut faire pression pour que Québec entre dans le réseau des Villes contre la peine de mort.

### Proposition de Richard Guay, appuyée par Raoul Lincourt

Que le groupe de Québec de l'ACAT Canada soit mandaté pour entamer des démarches afin de faire de la Ville de Québec une membre du réseau des Villes contre la peine de mort, en accord avec les responsabilités que le nouveau CA pourra leur octroyer.

Adoptée à l'unanimité

**Violences faites aux femmes :** Gilbert Patenaude s'indigne et l'ACAT fera des gestes concrets en faveur d'une protection des femmes et des enfants contre la violence familiale.

#### 15. Remerciements aux participants et levée de l'assemblée

Raoul Lincourt remercie personnellement Nancy Labonté pour le travail professionnel et les outils bâtis qui mettent en valeur les actions de l'ACAT.

Raphaël Lambal remercie les personnes qui ont participé à l'AGA.

#### Proposition de Raoul Lincourt, appuyée par Danny Latour

Que la séance soit levée maintenant à 12 h 18.